



29-31 juillet 2025 **Genève (Suisse)**

# Conférence mondiale des présidents de parlement



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



Nations  
Unies

#6WCSP

## Note d'information

La sixième Conférence mondiale des présidents de parlement se tiendra du 29 au 31 juillet 2025 au *Palais des Nations*, le siège historique de l'Office des Nations Unies à Genève. Elle sera précédée, le 28 juillet 2025, par le quinzième Sommet des présidentes de parlement, qui se tiendra au siège de l'Organisation internationale du Travail, également à Genève.

La Conférence sera axée sur le thème général *Le monde dans la tourmente : coopération parlementaire et multilatéralisme en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous*. Cette série de conférences, créée en 2000 à la veille du Sommet du Millénaire des Nations Unies, vise à offrir un forum unique pour un engagement et un dialogue de haut niveau entre les dirigeants parlementaires du monde entier.

Elle est organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en étroite coopération avec les Nations Unies. Toutes les dispositions relatives à cet événement sont prises sous la direction d'un Comité préparatoire composé de présidents de parlement et de membres du Comité exécutif de l'UIP.

La présente note a pour objet de donner un aperçu préliminaire des aspects généraux de l'organisation de la Conférence.

### Programme des réunions

Un **débat général** sur le thème principal de la Conférence aura lieu les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 juillet 2025. Le débat se conclura par l'adoption d'une déclaration de haut niveau. Un avant-projet de déclaration a été transmis aux Parlements membres afin qu'ils puissent y apporter leur contribution d'ici au 16 mai 2025.

Cinq réunions-débats se tiendront en parallèle du débat les 29 et 30 juillet 2025 et porteront sur des sujets liés au thème général (voir le [programme de la Conférence](#)). Les rapports de la Conférence seront également disponibles et publiés sur la [page web de l'événement](#).

Un **débat interactif avec des acteurs majeurs** aura lieu de 11 h 00 à 13 h 00 le 31 juillet 2025.

Pour vous inscrire au débat général et aux réunions-débats, veuillez remplir le formulaire [disponible en ligne](#) et le renvoyer au service du Contrôle des documents ([documents@ipu.org](mailto:documents@ipu.org)) d'ici au 15 juillet 2025.

Un nombre limité de salles du *Palais des Nations* sera disponible pour des **réunions bilatérales**, sur réservation auprès du Secrétariat de l'UIP.

### Taille et composition des délégations

La taille de la délégation de chaque parlement ne doit en principe pas dépasser quatre personnes (six personnes dans le cas des parlements bicaméraux), y compris le président ou les présidents. Les Membres associés peuvent inscrire un maximum de trois délégués. Les délégations d'Observateurs invités ne sont en principe pas composées de plus de deux personnes.

### Langues

La séance plénière de la Conférence sera interprétée dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les présidents de parlement qui s'exprimeront dans une autre langue devront faire traduire leur déclaration dans l'une des six langues officielles.

L'interprétation des réunions-débats se fera en anglais, arabe, espagnol et français.

Nous étudions actuellement avec l'équipe technique des Nations Unies les possibilités d'ajouter d'autres canaux linguistiques et nous vous fournirons de plus amples informations à ce sujet dans les semaines à venir.

## Inscription

Étant donné que la Conférence se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), nous utiliserons le système d'inscription en ligne des Nations Unies appelé Indico. Tous les participants invités doivent s'inscrire sur Indico et recevront un badge numérique nécessaire pour entrer à l'ONUG et dans les salles de réunion. Le système d'inscription sera opérationnel à partir du **2 mai 2025** et sera accessible via la [page web de l'événement](#). Outre l'inscription en ligne, veuillez envoyer une communication officielle par courriel à l'adresse [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org) en précisant la composition de la délégation officielle.

### **La date limite d'inscription est fixée au 30 juin 2025.**

En cas de difficulté, les délégations sont priées de contacter le service d'inscription à l'adresse [conf.services@ipu.org](mailto:conf.services@ipu.org). Les missions permanentes seront autorisées à activer les badges numériques au nom de leurs délégations respectives. De plus amples informations sur cette procédure seront fournies prochainement.

Une liste provisoire des participants sera établie sur la base des inscriptions reçues. Les délégués auront la possibilité de vérifier l'exactitude de cette liste avant la fin de la Conférence.

L'UIP pourra aider les présidents des assemblées parlementaires intéressées et les autres invités spéciaux à obtenir des badges d'accès aux Nations Unies.

## Médias

Le Service d'information des Nations Unies délivrera les badges d'accès nécessaires aux médias (journalistes et photographes) pour accéder à l'ONUG.

Les journalistes titulaires d'un badge annuel leur permettant d'accéder au *Palais des Nations* ne sont pas tenus de s'inscrire à cet événement.

## Sécurité

En raison des travaux de rénovation en cours au *Palais des Nations*, les participants dûment inscrits et munis d'un badge numérique entreront par la porte de Pregny (entrée en face du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge). Veuillez suivre les instructions des agents de sécurité à la porte de Pregny afin de réduire les temps d'attente. Veuillez arriver tôt afin de disposer de suffisamment de temps pour passer les contrôles et accéder au Palais des Nations. Les participants munis d'un badge d'identification valide de l'ONUG peuvent utiliser les entrées de la porte de Pregny et de la porte de la Paix (entrée sur la Place des Nations, en face de la Chaise brisée).

La sortie du *Palais des Nations* peut se faire par la porte de Pregny ou la porte de la Paix.

Le stationnement à l'intérieur du *Palais des Nations* n'est autorisé que pour les véhicules enregistrés. Des autocollants spécifiques seront produits et distribués par le service de sécurité des Nations Unies.

Toute disposition particulière pour les présidents de parlement voyageant avec une équipe de sécurité rapprochée doit être prise bilatéralement entre la mission permanente du pays auprès des Nations Unies à Genève et le Service de sécurité et de sûreté des Nations Unies. Les frais éventuels sont à la charge du pays qui en fait la demande.

- Les agents de sécurité nationaux accompagnant les présidents de parlement qui souhaitent obtenir de plus amples informations ou poser des questions concernant la sécurité sont priés de contacter [officeofthechief.security-unog@un.org](mailto:officeofthechief.security-unog@un.org).
- Les armes ne sont pas autorisées sur le site des Nations Unies ni sur les lieux des événements sociaux.
- Des séances d'information spécifiques à l'intention des équipes avancées doivent être organisées une semaine avant l'événement. Pour réserver un créneau horaire, veuillez contacter [officeofthechief.security-unog@un.org](mailto:officeofthechief.security-unog@un.org).

La sécurité au *Palais des Nations* et pendant les événements sociaux sera soumise à des critères et à des règles stricts.

## Hébergement

L'UIP a effectué des réservations provisoires dans plusieurs hôtels à Genève (voir la [page web de l'événement](#) pour plus d'informations).

Le mois de juillet est un mois particulièrement chargé pour les hôtels genevois. Il est donc conseillé aux délégués de réserver leur chambre dès que possible. Les délégations des pays ayant une ambassade ou une mission permanente à Genève sont invitées à s'adresser à celles-ci, qui ont l'habitude d'accueillir des délégations participant à des réunions des Nations Unies et de s'occuper des réservations d'hôtel. Conformément à la pratique des hôtels genevois, seules les réservations garanties par carte de crédit seront confirmées.

## Visas

La Suisse est membre de l'espace Schengen.

Si vous avez besoin d'un visa pour entrer en Suisse :

- Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous et de déposer les demandes de visa Schengen bien à l'avance auprès de l'ambassade ou du consulat suisse compétent pour le lieu de résidence légale du délégué. Pour plus de détails, veuillez consulter le site [www.swiss-visa.ch/ivis2/#/i210-select-country](http://www.swiss-visa.ch/ivis2/#/i210-select-country).
- Les demandeurs de visa doivent consulter le site web de l'ambassade ou du consulat suisse compétent pour vérifier la procédure actuelle de prise de rendez-vous et de demande de visa.
- Il s'agit d'une période de forte affluence pour certaines ambassades/consulats, ce qui signifie que les rendez-vous doivent être pris bien à l'avance.
- En fonction de leur lieu de résidence légale, certains délégués peuvent être amenés à se rendre dans un autre pays pour déposer leur demande de visa et enregistrer leurs données biométriques.
- Certaines nationalités sont soumises à une consultation Schengen, qui dure entre 8 et 10 jours.
- Dans des circonstances exceptionnelles et urgentes, les ambassades ou consulats suisses peuvent délivrer des visas à validité territoriale limitée (VTL) conformément à la réglementation Schengen. Cela ne s'applique qu'à des cas individuels dûment justifiés. Les titulaires d'un visa VTL, qui n'est valable que pour la Suisse, ne peuvent ni visiter ni transiter par un autre État Schengen (ils doivent entrer et sortir de l'espace Schengen via la Suisse uniquement).

Si l'UIP est tenue de fournir une invitation nominative pour la demande de visa d'un participant, veuillez vous assurer qu'une copie du passeport du délégué est envoyée au Siège de l'UIP ([ts@jpu.org](mailto:ts@jpu.org)).

## Transport

Comme pour les précédentes Conférences des présidents de parlement de l'UIP, les délégations sont responsables de l'organisation du transport et de l'escorte de leurs membres. Nous vous prions de bien vouloir coordonner ces questions avec votre ambassade ou votre mission permanente.